



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des forêts et de la faune SFF
Amt für Wald, Wild und Fischerei WaldA

Rte du Mont Carmel 1, Case postale 155, 1762 Givisiez

T +41 26 305 23 43, F +41 26 305 23 36
www.fr.ch/sff

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 15 avril 2011

Communiqué de presse

Danger d'incendie de forêt à cause de la sécheresse: appel à la prudence

En raison du déficit de précipitations enregistrées depuis plusieurs mois, le danger d'incendie de forêt s'est fortement amplifié dans le canton de Fribourg, en particulier dans les sous-bois et les forêts exposées au sud. Les autorités appellent la population à la prudence.

Le Service des forêts et de la faune (SFF) recommande d'adopter un comportement prudent et d'éviter d'allumer des feux dans et à proximité des forêts. Il convient en particulier de ne pas allumer de feu en cas de fort vent, de n'allumer des feux qu'aux emplacements prévus pour cela, de garder le feu sous surveillance et d'éteindre totalement le feu avant de quitter les lieux.

Cette mise en garde demeure en vigueur jusqu'à nouvel avis, à savoir jusqu'à ce qu'il y ait eu au minimum trois jours consécutifs de pluie avec une pluviométrie totale d'au moins 50 mm dans les régions concernées.

En coordination avec l'Organe cantonal de conduite, le SFF évalue régulièrement le danger d'incendie de forêt en fonction de l'évolution des conditions météorologiques. Des mesures d'interdiction de faire du feu pourraient par exemple être prises si la période de sécheresse se poursuit.

Contact

—
Walter Schwab, chef du Service des forêts et de la faune, T +41 26 305 23 43